



OFFRE D'EMPLOI :

ACCUEILLANT AU SEIN DES ECOLES COMMUNALES FRANCOPHONES FORESTOISES (M/F/X) CONTRAT DE REMPLACEMENT/MI-TEMPS OU ¾ TEMPS CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

L'Administration Communale de Forest recherche des candidats (M/F/X) pour constituer une réserve de recrutement au sein du **Département des Affaires communautaires francophones** pour le **service Accueil extrascolaire**.

MISSION ET TÂCHES PRINCIPALES

MISSION DU SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

La mission du service accueil extrascolaire de Forest est d'offrir un accueil de qualité aux enfants pendant les temps de garderies ainsi qu'en plaine de vacances et ce dans le respect des normes d'encadrement définies par l'Office de la Naissance et de l'Enfance et du décret Accueil Temps Libre. Le service coordonne les plaines communales et les temps d'accueil extrascolaire (garderies scolaires). Il travaille à l'organisation d'animations (stages, semaines sportives, partenariats avec des asbl, sorties récréatives et culturelles).

Pour les professionnels de terrain, le service forme les accueillants afin d'améliorer l'offre et/ ou la qualité de l'accueil (en application du code de qualité,...)

Il assure tout le suivi administratif lié aux accueillants.

MISSION

En tant qu'**accueillant** (m/f/x), je participe à l'élaboration du projet d'accueil en collaboration avec l'accueillant.e référent.e et la direction de l'école ; je le mets en œuvre sur le terrain. Je coopère avec l'accueillant.e référent.e ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Je veille au respect de l'application du projet d'accueil et des réglementations en vigueur, afin de garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants. Je planifie les activités des temps d'accueil extrascolaire et veille à leur bon déroulement sur le terrain. J'assure l'animation de groupes d'enfants. Je participe aux réunions d'équipe et aux formations proposées par le service accueil extrascolaire. Je tiens un cahier d'activités reprenant le programme de chaque semaine et tiens à jour le registre de présence.

PROFIL

Formation

Être en possession d'un diplôme à caractère pédagogique ou sociale (CESS) ou un CESI + le brevet d'animateur de centre de vacances.

Compétences techniques

- Règles et consignes de sécurité
- Règles déontologiques

- Bonnes compétences en techniques de communication
- Bonnes compétences en techniques d'expression orale
- Très bonne maîtrise du français

Compétences comportementales

- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Être orienté résultats
- Coopérer
- Savoir écouter
- Analyser
- Structurer son travail
- Communiquer

Documents indispensables

- Extrait de casier judiciaire modèle 596.2
- Diplôme requis ou attestation

NOTRE OFFRE

- Faire partie d'une réserve de recrutement
- En cas d'engagement, rémunération conforme aux barèmes de la fonction publique locale (niveau D)
- Possibilité de valoriser l'ancienneté dans le privé (max 6 ans) et dans le public (sans limitation)
- Prime de bilinguisme sur la base des attestations délivrées par le SELOR
- Remboursement (100 %) des frais de transports en commun – pécule de vacances – allocation de fin d'année
- Possibilité de suivre des formations
- Horaires coupés pendant les temps de garderie scolaire
- ½ temps, 18 heures semaine matin-midi ou midi-soir
- ¾ temps en 23 heures semaine mais payé 27 heures (compensation pour les vacances)
- ou un horaire ¾ temps en 2 vacances midi et soir en 27 heures semaine

CANDIDATURES

Veillez adresser votre dossier de candidature (Lettre de motivation circonstanciée + Curriculum Vitae détaillé + copie du diplôme ou brevet) par voie électronique à

aes@forest.brussels

Avec en objet : accueillant réserve de recrutement

Les candidatures sont à envoyer au plus tard pour le 7 octobre 2022.

Si la candidature est sélectionnée, l'entretien sera prévu le mercredi 12 octobre en matinée.

Pour toute information relative à la fonction, vous pouvez téléphoner au 02/370.26.49

POLITIQUE DE DIVERSITE

La commune de Forest mène une politique de **diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits, nous garantissons l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour toutes les personnes.**

Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre ou de l'orientation sexuelle.

Si vous avez besoin d'un aménagement, quel que soit votre handicap, et ce pour la phase de sélection à cette fonction ou après celle-ci, n'hésitez pas à nous en informer.
